



CFT
II . 12 AVRIL
2026



SOMMIERES

ESPACE CULTUREL
LAWRENCE DURELL
245 bd Ernest François
30250 SOMMIERES





Règlement particulier

Epreuve 5001 du CHAMPIONNAT de FRANCE de TOURISME

MOTO CLUB SOMMIEROIS

11 et 12 AVRIL 2026

Article 1

Le Moto Club Sommiérois organise du samedi 11 avril au dimanche 12 avril 2026 à Sommières (Gard), la première manche du championnat de France Tourisme ouverte aux licenciés FFM ou non.

Limité à 250 personnes (les licenciés sont prioritaires les non licenciés seront en liste d'attente)

Lieu de rendez-vous : ESPACE CULTUREL LAWRENCE DURELL
 245 BD ERNEST FRANCOIS
 30250 SOMMIERES.

Article 2

Cette étape compte pour le Championnat de France de Tourisme. Pour participer et être classé au championnat de France FFM 2026, chaque participant devra présenter sa licence FFM 2026.

Seuls les détenteurs d'une licence FFM (NTO) en cours de validité peuvent prétendre aux différents résultats du Championnat de France de Tourisme.

Les organisateurs ouvrent cette épreuve à des personnes non licenciées mais ces dernières ne pourront prétendre à figurer aux divers classements établis ni aucun avantage réservé aux licenciés.

La priorité est donnée aux licenciés FFM. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions.

Article 3

Le contrôle d'arrivée ainsi que le pointage seront ouverts le samedi 11 avril 2026 de 10h00 à 18h00

**L'ESPACE CULTUREL LAWRENCE DURELL
245 BD ERNEST FRANCOIS
30250 SOMMIERES
GPS : 43.7825 / 4.0927**

Possibilité d'arriver le vendredi 10 avril 2026 à partir de 16 h à l'espace culturel jusqu'à 19 h

Article 4:

Cette épreuve est ouverte aux pilotes et passagers licenciés FFM et FIM Europe et non licenciés de motocycles tels que définis par le code sportif de la FFM et homologués pour la circulation sur la voie publique. Ils doivent être régulièrement immatriculés et assurés au minimum en responsabilité civile (assurance "au tiers").

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

La présentation du permis de conduire pourra être exigée lors de la validation de l'engagement sur le lieu de la manifestation

La non-présentation du certificat d'immatriculation et du permis de conduire autorise l'organisateur à refuser le participant sur le rassemblement, y compris hors classement.

Article 5 :

Le montant de l'inscription d'un licencié FFM ou FIM EUROPE est de **50 €**. Pour le non licencié, il sera de **60 €**.

Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. (Cachet de la poste faisant foi). Nous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Inscription avant le 25 MARS 2026. Passé cette date, le cachet de la poste faisant foi, un complément de 10 € est appliqué aussi bien pour le licencié que pour le non licencié

ATTENTION le nombre de participants est limité à 250 (*limite d'accueil de la salle*)

Le forfait de base comprend :

- Un cadeau de bienvenue.
- Une balade le samedi après-midi.
- Un apéro pour le samedi soir.
- Un repas avec animation, soirée dansante le samedi soir.
- Remise des prix du championnat 2025
- Classement de l'étape avec remise de coupes
- Un emplacement tente gratuit (possible dès le vendredi) avec accès aux douches et sanitaires
- Un petit déjeuner le dimanche matin
- Une balade ou un défilé le dimanche matin.
- Navette samedi soir camping Massereau, hôtel Aujargues, et 5 km autour de Sommières

Bien noter votre lieu de couchage sur bulletin inscription.

Les options :

- Repas du vendredi soir **22 €.** (Entrée, plat, dessert)
- Petit déjeuner du samedi matin **6 €**
- Déjeuner du samedi midi **20 €** (Entrée, plat, dessert)
- Déjeuner plateau repas du dimanche midi **12 €**
- **CAMPING GRATUIT NUIT DU 11 au 12 avril Camping Le Garanel SOMMIERES**
- **CAMPING NUIT DU 10 au 11 avril.** **7 €**
- **VISITE MUSEE CEVENOL samedi 11** **5 €**

Article 6:

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2026 et être adressées à la commission Tourisme.

Article 7 :

En cas de désistement, les engagements seront non remboursables dès lors que l'organisateur s'est déjà engagé auprès d'un tiers (hors motif valable justifié) sauf si l'organisateur peut se faire rembourser du montant déjà engagé.

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Article 8 :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

Article 9:

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette balade. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tous supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

Article 10 :

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation.

Article 11 :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la Responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsable.

Le Moto-Club Sommierois est couvert par une police d'assurance Responsabilité civile organisateur manifestation auprès de Marsh SAS par le biais de son affiliation à la FFM.

Article 12 :

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, le règlement intérieur du camping et à se conformer aux directives des organisateurs.

Montant de l'inscription

50 € par personne jusqu'au 25 MARS 2026 + 10 € pour les non licenciés. **60 €** par personne dès le 26 MARS 2026 + 10 € pour les non licenciés.

Chèque à l'ordre du **MOTO CLUB SOMMIEROIS** et à envoyer à :

MOTO CLUB SOMMIEROIS 5 MAS DU MOULIN A VENT 30250 VILLEVEILLE

Tel. : MARIE LINE PRIMARD 06 89 88 18 66 ml.primard@free.fr

Règlement possible par virement bancaire

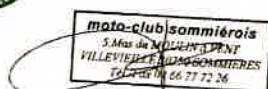
FR 76 1348 5008 0008 9124 6437 341

BIC CEPA FRPP 348

Dans ce cas, la fiche d'inscription doit nous parvenir par mail pour valider l'inscription.

ml.primard@free.fr

VISA
MOTO CLUB SOMMIEROIS



VISA
LIGUE OCCITANIE



VISA
FFM



Le 31 janvier 2026



CFT 11 12 AVRIL 2026 SOMMIERES

LIMITÉ A 250 PERSONNES LES LICENCIES SONT PRIORITAIRES



Votre adresse mailN°tél.....impératif.

Moto club.....

NOM PRENOM	PILOTE	PASSAG ERIEI	CYLINDRE ANNEE MOTO	REPAS VENDREDI SOIR OPTION	PETIT DEJEUNER SAMEDI MATIN OPTION	REPAS SAMEDI MIDI OPTION	PLATEAU REPAS DIMANCHE MIDI OPTION	SAMEDI SOIR DIMANCHE MATIN 50 € OU 60 €	VIDITE MUSEE SAMEDI APRES MIDI	CAMPING GRATUIT	AUTRES COUCHAGES LIEU	NUMERO LICENCE	Camping Nuit Supplém entaire
1				22 €	6 €	20 €	12 €		5 €				7 €
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													

ACCUEIL DES PARTICIPANTS SAMEDI 11 AVRIL 2026 DE 10 H à 18 H
ESPACE CULTUREL LAWRENCE DURRELL 245 BD ERNEST FRANCOIS 30250 SOMMIERES

POSSIBILITE D'ARRIVER VENDREDI 10 AVRIL 2026 DE 16 H à 19 H

REGLEMENT ET INSCRIPTION AVANT LE 25 MARS 2026 après cette date l'inscription passera à 60 €
TOUTE PERSONNE NON LICENCIE TARIF 60 € après cette date 70 €

REGLEMENT PAR VIREMENT AU MOTO CLUB SOMMIEROIS
IBAN : FR 76 1348 5008 0008 9124 6437 341 BIC CEPA FRPP 348
En cas de virement veuillez envoyer par mail le bulletin d'inscription ml.primard@free.fr

CHEQUE à L'ORDRE DU MOTO CLUB SOMMIEROIS 5 MAS DU MOULIN A VENT 30250 VILLEVIEILLE
VOTRE ENGAGEMENT SERA PRIS EN COMPTE QUE S'IL EST ACCOMPAGNE DU REGLEMENT.

TOTAL GENERAL:..... €





PROGRAMME

60 ANS DU MOTO CLUB

CFT 10 11 12 AVRIL 2026

Possibilité d'arriver vendredi soir

10 AVRIL 2026 de 16 H à 19 H

Espace Culturel Lawrence Durrel

245 ave Ernest François 30250 SOMMIERES

OPTION du vendredi soir à 20 h

Repas entrée, rouille Sétoise, dessert 22 €

**Nuit au Camping GARANEL 99 ch de la princesse
30250 Sommieres 7 €**

SAMEDI 11 AVRIL 2026

**Accueil des participants. De 10 h à 18 h à l'espace
Culturel. Camping GARANEL Sommieres. gratuit**

OPTION

Petit déjeuner de 8 h à 10 h à l'espace 6 €

**Possibilité le matin de vous promener dans Sommières
à pieds jour de marché.**

Repas de midi entrée, barbecue, dessert 20 €

De 11 h 30 à 12 h 45

**La balade partira en 3 groupes Au musée des Cévennes
À St Jean du Gard. DEPART. 13 H. 13 H 15 13 H 30**

Entrée au Musée 5 €

Retour à l'espace culturel. 17 h 17 h 30

Buvette ouverte à l'espace

**Repas avec remise des trophées 2025 et classement de
l'étape. A partir de 20 h 00**

**MENU : Entrée, cuisse de taureau à la broche, fromage,
Gâteau anniversaire.**

Soirée dansante avec orchestre.



DIMANCHE 12 AVRIL 2026

Petit déjeuner entre 7 h 30 et 9 h

A l'espace culturel

Départ de la balade 9 h 30

Tour Carbonnière et l'oppidum d'ambrusum

À Lunel

Retour à l'espace culturel pour le plateau repas. 12 €

12 h 15. 12 h 30

14 h FIN DE CE 1 ER CFT à bientôt.



ADRESSES DE COUCHAGE

CAMPING MASSEREAU 1803 ROUTE D'AUBAIS 30250 SOMMIERES. (+33) 04 66 53 11 20

CAMPING L' OLIVIER 112 ROUTE DE CONGENIES. 30250 JUNAS. 04 66 80 39 52

CAMPING LES CHENES 95 CHEMIN DES TEULLIERES 30250 JUNAS 04 66 80 99 07

HOTEL ESTELOU 297 AVENUE DE LA GARE 30250 SOMMIERES. 04 66 53 11 04

HOTEL GRAND JARDIN 5 RUE DES NARCISSES. 30250. AUJARGUES 04 66 53 12 50

DOMAINE DE CHRISTIN. CH DE CHRISTIN 30250 SOMMIERES. 06 32 72 93 28

LE CART 31 RUE EMILIEN DUMAS 30250 SOMMIERES. 04 66 80 03 02
(Pas de parking mais possibilité de laisser les motos à la salle des fêtes parking fermé)

Et plusieurs chambres d'hotels sur Sommieres et. Villevieille

CAMPING DE GARANEL 99 CHEMIN DE LA PRINCESSE 30250 SOMMIERES 04 66 80 33 49

CAMPING GRATUIT SAMEDI 11 AVRIL à DIMANCHE 12 AVRIL

NUIT DU VENDREDI 10 AVRIL à SAMEDI 11 AVRIL. 7 €

NUITS SUPPLEMENTAIRES A VOTRE CHARGE

